

SYNTHÈSE TABLE RONDE

Le 07/10/2022 à La Briqueterie à Amiens

« La diversité musicale est-elle une prise de risque ? »

➤ **Les étiquettes (des) servent-elles la diversité musicale ?**

Alors que le fait de poser des étiquettes serait typiquement français, on peut s'interroger sur les conséquences de ce réflexe social de catégorisation :

- Cet étiquetage limiterait les possibilités pour certain.e.s artistes d'être programmé.e.s, car ils/elles ne rentreraient pas dans « les bonnes cases ». Par exemple, beaucoup font le constat d'un réel manque de diversité des esthétiques dans les SMAC (scènes de musiques actuelles).
- On peut constater qu'aujourd'hui, la musique est catégorisée différemment des autres arts. Là où la peinture se catégorise par période, la musique semble restée figée entre les « musiques actuelles » d'un côté et le reste des esthétiques de l'autre.

➤ **La standardisation des musiques**

La standardisation des musiques ferait défaut, à de nombreux égards, à la diversité musicale :

- L'accompagnement aux artistes peut engendrer une standardisation au sein des industries musicales, selon la forme que prend l'accompagnement. Il faudrait donc s'intéresser à ce que l'on définit derrière l'accompagnement. Faut-il le voir comme du développement personnel pour les artistes plutôt qu'accompagner un artiste au sein d'une industrie déjà établie et standardisée ?
- Au sein des médias, certaines musiques ne sont quasiment pas montrées, donc ne peuvent pas toucher facilement de nouveaux publics.
- Dans les formations, les connaissances sont déjà standardisées. Certaines musiques ne sont pas étudiées lors des formations, donc comment peut-on espérer qu'elles soient ensuite défendues ?

➤ **Comment contourner et amoindrir la prise de risque ?**

De nombreuses idées ont été proposées pour concilier diversité musicale et non-prise de risque :

- On pourrait s'appuyer sur les financements publics pour assurer une programmation plus libre sans craindre une salle vide.
- Il devrait y avoir une meilleure connaissance de toutes les esthétiques musicales. Peut-être faudrait-il travailler à la création d'un outil pour aider à l'élargissement de la programmation et à l'inclusion d'une plus grande diversité musicale ?

➤ **La question des publics vis-à-vis de la diversité musicale**

La question de la diversité musicale, qui ne peut s'imposer aux publics, soulève une réflexion autour de ces derniers :

- Il faudrait faire venir de nouveaux publics, notamment ceux qui n'en ont pas l'habitude, dans les SMAC et travailler aux échanges de publics. L'objectif serait de s'assurer que le public ne soit pas un « public de niche », mais qu'il devienne un public curieux capable d'assister à plusieurs formes, esthétiques et types d'événements. La diversité musicale en serait « moins risquée ». Cela pourrait

notamment passer par de la médiation qui permettrait de créer des espaces entre des musiques sous-représentées et des publics qui ne les connaissent pas.

- Les événements organisés par les artistes concerné.e.s sont nécessaires, mais il faudrait trouver un moyen de les soutenir et de les rattacher aux circuits labellisés.
- Il faudrait éviter les soirées dites *one-shot* et favoriser les séries de concerts pour privilégier un accompagnement des publics dans la découverte plus régulière de diverses esthétiques musicales.
- Le fait de confier la programmation à des plus petites entités (des associations par exemple) pourrait-il permettre de ramener des musiques et des publics habituellement laissés hors des SMAC ?

Cette table ronde a été organisée par Muzzix, La Briqueterie, la malterie et Futurs Composés dans le cadre du festival L'homme aux Deux Oreilles organisé par La Briqueterie.

Cet événement a eu lieu dans le cadre du Contrat de filière Musiques Actuelles en Région Hauts-de-France signé par l'État (DRAC Hauts-de-France), la Région Hauts-de-France, le Centre national de la musique (CNM) avec la participation de Haute Fidélité.